

Rapport de l'Observatoire Social Tunisien Février 2017



L'intensité des protestations durant le mois de Février 2017 a été aussi importante que les mois précédents malgré la couverture discrète des medias audiovisuels et une couverture très réduite dans les autres medias se réduisant à une couverture des mouvements de protestations ayant pris une échelle nationale avec une dimension événementielle.

Les mouvements de protestation ne bénéficient plus du même intérêt et considération de la part des partis politiques au pouvoir, ni les autres, ni ceux qui sont représentés dans l'assemblée des représentants du peuple ni celles absentes. Nous avons, même, remarqué une campagne méthodique contre les mouvements de protestation connaissant ses prémices au début de l'année précédente en insistant sur le fait que la précarité des situations économiques, sociales, politiques, sécuritaires et environnementales nécessite une suspension immédiate

des protestations voire un report à une période economico-socio-politico-sécuritaire plus faste avec le retour des investisseurs et du tourisme étranger, de la diplomatie à son éclat précédent, au sport ses lettres de noblesse et aux résidents à l'étranger le sentiment d'appartenance à la nation... ainsi que d'autres modèles et slogans poussant à la consommation locale. Et c'est à travers nos observations sur les protestations quotidiennes dans tous les secteurs et régions que nous constatons une opposition totale à ces idées véhiculées. En effet, ces mouvements de protestation ne sont ni un complot ni inutile ni un gaspillage de temps, d'acquis ou de la révolution.... Ces protestations constituent un reflet d'une situation nécessitant une intervention et un traitement. Elle constitue, également, une sonnette d'alarme aux décideurs, aux administrateurs et à ceux qui s'occupent des affaires publiques, concernant la situation sociale que l'utilisation des termes marginalisation et « hogra » ne suffisent plus à définir et qui a

Et c'est à travers nos observations sur les protestations quotidiennes dans tous les secteurs et régions que nous constatons une opposition totale à ces idées véhiculées. En effet, ces mouvements de protestation ne sont ni un complot ni inutile ni un gaspillage de temps, d'acquis ou de la révolution....

conduit, précédemment, à la genèse de la révolution de 2011 dont les résultats ne sont encore pas à la hauteur des attentes.

La criminalisation des protestations constitue un saut vers l'inconnu parce qu'elles ne sont pas encadrées et expriment la voix et préoccupations de la Tunisie profonde et qui peuvent évoluer vers des aspects plus radicalisés. Nous avons assisté à des appels de désobéissance civile dans plusieurs gouvernorats avec des solutions proposées non suffisantes.

Des protestations et des réactions variées ont appelé le président de la république à la révision de la loi 52 sur les drogues ; certaines statistiques indiquent que le tiers des incarcérés dans les prisons tunisiennes le sont pour consommation, détention ou trafic de drogues avec une absence voire une variation surprenante des données spécifiques sur leurs évolutions durant les dernières années. Ce qu'il faut retenir c'est que la problématique est très importante voire primordiale et en étroite relation avec l'avenir de notre jeunesse et nos enfants. S'agirait-il d'être plus clément avec la première consommation et dans ce cadre il persiste un flou sur la manière de savoir si c'est une première consommation effective ou une première arrestation d'un consommateur en addiction ainsi que d'autres interrogations de ce type qu'il faudrait soumettre au préalable à la commission nationale de lutte contre les drogues vu la complexité de ce phénomène social.

Les failles sécuritaires post-révolution ont été un élément d'accroissement des réseaux de trafics de drogues, ainsi que le commerce frontalier avec un échec cuisant des différents canaux et moyens mis en place depuis plusieurs années dans la lutte contre la consommation des drogues. La question importante demeure dans la mise en place d'une étude sur les

causes de cet échec avant de présenter des solutions ou des suggestions.

Il existe plusieurs commissions et organismes gouvernementaux disposant de tous les moyens humains, financiers et logistiques nécessaires à l'élaboration de ces études comme l'Institut des Etudes Stratégiques ou le Centre de Recherche et des Etudes Sociales et Economiques sans parler des différents ministères comme celui de la santé ou les organisations et associations qui travaillent sur le sujet.

La décision de clémence pour une première consommation peut avoir des incidences sociales profondes avec, pour victimes plusieurs franges de la population jeune sans parler des conséquences familiales, éducatives, psychologiques et sanitaires nécessitant une attention particulière avant décisions. Ce sujet houleux a été l'objet des protestations durant ce mois de Février 2017.

Le secteur médical a été le théâtre de plusieurs vagues de manifestations du cadre médical revendiquant une loi régissant les erreurs médicales. Ces protestations ont augmenté suite à la mise en accusation d'un médecin pour faute médicale sachant que plusieurs régions intérieures ont connu précédemment plusieurs vagues de protestations et accusations dénonçant des fautes médicales. L'évidence est que le médecin n'est pas tenu responsable du résultat mais demeure dans l'obligation de respecter les moyens dans l'essentiel ce qui constitue le problème. Comment est-il possible de fournir les conditions naturelles et objectives de la pratique médicale et considérer la faute médicale comme une des autres variables qui constituent l'infrastructure essentielle de l'exercice de ce métier.

Nous avons relevé précédemment plusieurs protestations essentiellement dans les régions intérieures autour du rendement de l'institution médicale et sanitaire avec

toutes ses constituantes et organismes aussi bien publiques que privés. Plusieurs voix se sont élevées, également, contre le trafic des médicaments et outils importés. Il n'en demeure pas moins que le problème persistant est l'absence d'outils de révision critique de l'institution sanitaire avec l'objectif de mettre en place un ensemble de correctifs puisque cette institution constitue près de 80% des services sanitaires avec un rendement dégressif s'étalant sur plusieurs années et débouchant sur des inégalités régionales et entre les différentes franges de la société des chances devant la maladie. La révision critique avec des confrontations et luttes courageuses de cette institution est essentielle durant cette période pour limiter le lobbying et le trafic et l'instrumentalisation.

Le retour dans les régions intérieures de certaines maladies et manifestations qu'on croyait révolues provoquent plusieurs questionnements.

La situation sanitaire ne doit pas être considéré sous un angle protestataire du cadre médical et paramédical seulement sachant que plusieurs hôpitaux manquent cruellement de cadre médical spécialisé, de médicaments et d'équipements médicaux d'un autre côté les institutions sanitaires sont devenues des espaces de violence entre les différents acteurs : le cadre administratif, le cadre médical et paramédical, les patients et les citoyens.... Le traitement doit être global et complémentaire étant donnée la croissance des manifestations lié »es à ce secteur de mois en mois prenant parfois des aspects assez violents.

Nous revenons, comme à chaque mois, aux protestations concernant le secteur éducatif qui ont connu un recul le mois dernier suite aux périodes de vacances et des examens mais sont de retour ce mois de Février 2017.

Aucune manifestation des élèves n'a été enregistré mais des protestations concernant les mouvements de grèves des enseignants de la part des parents d'élèves dans plusieurs régions et essentiellement à Sousse et Tunis. Des protestations du corps enseignants ont été enregistrées dans tous les gouvernorats sans exception. Des protestations du cadre éducatif et administratif contre les violences subies des parents et d'inconnus dans les institutions éducatives ont été enregistrées.

Les instances de tutelle demeurent dans l'incapacité de réduire ces actes de violence malgré l'ensemble de mesures et initiatives qu'elles ont mis en place.

La situation dépeint des syndicats en colère, des parents d'élèves en colère, des instances médiatiques confuses, des instances de tutelle oscillant entre refus, déni, condamnation ainsi que des organismes étatiques dans l'incapacité de trancher et présage d'une incapacité du secteur à supporter plus de pressions ou une grande possibilité d'implosion imminente.

Ce mois de Février 2017 a connu une autre forme de protestation autour des problèmes de pollution dans les gouvernorats de Sfax et Gabes.

La pollution provenant du phosphogypse que toutes les données indiquent comme très nocif à l'environnement et aux habitants provoquant plusieurs maladies graves a été derrière plusieurs mouvements de manifestations afin de faire pression sur les instances de tutelle pour qu'elles prennent des mesures opérationnelles et rapides dans le but de mettre fin au gaspillage environnemental et à protéger la santé des citoyens.

Les problèmes ainsi que les manifestations liés à l'environnement ne sont pas nouveaux et continuent à avoir les

mêmes formes sans horizons de solutions urgentes.

Ces préoccupations environnementales ont connu un changement qualitatif depuis l'année précédente loin de la dimension politique elle revêt une dimension citoyenne suite à la prise de conscience de la gravité des zones dites « sinistrées ».

Les instances de tutelle sont appelées à prendre des mesures radicales afin de réduire la souffrance des citoyens et la protection de leur état de santé et de l'institution environnementale.

Dans ce même cadre la pollution par les ordures continuent à être une préoccupation dans plusieurs régions du pays menant à un ensemble d'interrogations autour des mesures urgentes autour des différentes formes de pollution, les mesures annoncées et le rôle des organismes spécialisés ainsi que de la police environnementale mise en place dans un contexte de gaspillage environnemental persistant.

Pour un retour sur l'inflation des prix des produits à la consommation, nous avons indiqué à plusieurs reprises cette problématique qui touche toutes les régions. Nous remarquons une augmentation continue des prix des produits de base que plusieurs médias ont dénoncé de manière spécifique par des reportages et des enquêtes mais le fait est que les instances de tutelle ne sont pas capables de prendre des mesures opérationnelles limitant ce dérapage dans l'évolution des prix.

En outre, un grand nombre des manifestations ont été observées autour de cette question dans toutes les régions, sans exception, mais par d'autres acteurs qui sont les professionnelles de petits commerces et artisans au sujet de la détérioration de leurs conditions sociales

suite à la faiblesse du pouvoir d'achat et qui a fait que les citoyens emploient leurs ressources en ce qui est essentiel et fondamental ainsi que la concurrence déloyale des produits de contrebande ou de provenance chinoise.

La détérioration du pouvoir d'achat a un impact négatif sur la consommation de la classe moyenne et inférieure et se répercute, par là, sur les artisans et les petits commerçants présageant une recrudescence des mouvements de protestations de plusieurs secteurs dans toutes les régions.

Plusieurs manifestations ont pris une dimension nationale comme le mouvement des professeurs d'éducation physique ou des médecins ou des juges.

Comme chaque mois, plusieurs manifestations ont levé plusieurs slogans afin de symboliser leurs mouvements comme « Sakker el msab » dénoncent la pollution à Gabes et le déversement du phosphogypse dans la mer, « Beja se réveille » protestant contre les coupures répétées d'eau potable et les problèmes de développement, « Ne paye pas l'eau » dénonçant les coupures d'eau à Gafsa, « Arrache la voix » dans le but de dévier la voix ferroviaire du centre de la ville de Kasserine vers la périphérie pour fluidifier le trafic ? « Yezzi » à Sfax revendiquant la fermeture de la société S.I.A.P.E. et la limitation de la pollution qu'elle cause.

La fin du mois de Février a connu des signes d'une crise politique à la suite de la modification ministérielle partielle considérée, par de nombreuses formations politiques et civiques, comme une violation de « l'accord de Carthage ».

Pour revenir aux manifestations qui ont eu lieu durant les derniers mois ainsi que leurs mécanismes de suivi, nous remarquons ce qui suit :

- un grand intérêt du gouvernement actuel de sa formation pour les protestations qui ont pris des formes de désobéissance civile. Des mesures pour accalmie ont été mises en place comme l'exemption du délégué ou du gouverneur ;
- ces mesures ont été remplacées plus tard par des visites sur terrain des régions en soulèvement de la part de hauts responsables de l'Etat comme le chef du gouvernement ;
- plusieurs de ces visites ont eu un effet contraire à celui escompté puisqu'elles ont ravivé les mouvements de protestation vu que les mesures annoncées n'étaient pas à la hauteur des attentes ;
- cette orientation a été la même que celles des gouvernements précédents ;
- l'orientation sectorielle du gouvernement actuel et celles des gouvernements précédents différent des orientations régionales, puisque les protestations sectorielles ont été accueillies de la part des instances gouvernementales comme un acte de bras de fer comme dans le cas du dossier des mines et du dossier éducatif ;
- le gouvernement actuel, comme les précédents, ont tiré bénéfice du facteur temps qui fait que les mouvements s'estompent progressivement ;
- nous n'avons pas remarqué un retour sur les dossiers qui cessent d'être des sujets de protestations ;
- plusieurs sit-ins choquants qui se tiennent depuis des mois ne préoccupent plus les instances gouvernementales et souffrent d'une absence de mobilisation et de couverture par les différents médias de manière quasi-totale ;
- nous avons remarqué, à travers nos observations, que les manifestations qui bénéficient d'une couverture médiatique et d'un intérêt spécifique et rapide des instances gouvernementales sont les

protestations qui risquent de revêtir un aspect violent et une probabilité de continuité et de mobilisation citoyenne ;

- les protestations, aussi bien individuelles que collectives appellent à une révision radicale dans la méthodologie de traitement et de prise en compte.

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

Malgré ce que suggèrent les indicateurs sur le recul des mouvements sociaux aussi bien individuels que collectifs durant ce mois de Février, nous avons observés le même volume., ce qui constitue une grande différence avec le mois de Février 2016 qui a connu un net recul des mouvements de protestation alors le mois de Février de cette année a gardé la même intensité que le mois de Janvier de cette même année avec une quasi-absence de la couverture médiatique due à :

- le désengagement des partis politiques à ces mouvements de protestations ;
- considérer les protestations comme une des causes de la crise que connaît le pays.

Ces prises de position ont eu les impacts suivants :

- le non encadrement des manifestations de la part des partis politiques accentuant la fracture entre les partis et leur base populaire ;
- l'évolution de manière anarchique dans plusieurs situations.

La remarque essentielle durant les quatre derniers mois est la décentralisation progressive des mouvements de protestations des grandes villes vers les petites, les villages et les zones rurales ce qui explique le développement de leur dimension instantanée durant ces derniers

mois. Ce changement ouvre la perspective vers un nouveau réservoir à additionner à l'ancien préexistant.

Les mouvements de protestation, dans les régions intérieures, revêtent, généralement, une forme instantanée jusqu'à apprentissage des pratiques et de la gestion protestataires collectives qui auront pour conséquences le recul des manifestations à caractère violent comme c'est le cas dans plus en plus de régions.

Les domaines de protestations ont évolué, ce mois-ci, comme suit :

- les manifestations sont, dans leur majorité, non encadrées ;
- les parties qui ont des traditions protestataires ont connu une évolution dans les domaines de protestations ce qui prouve leur non-encadrement ;
- les manifestations qui ont montré une continuité sont celles qui sont encadrées.

Nous avons relevé un retour des protestations dans le secteur éducatif durant ce mois de Février 2017 malgré son recul durant le mois précédent. Les protestations concernant les parties administratives et institutionnelles gardent leur avantage depuis quelque mois. Ce secteur comprend aussi bien les revendications liées à l'administration que celle qui font porter la responsabilité, de manière directe ou indirecte, aux parties administratives puisqu'elles sont considérées, par le citoyen, comme les représentants des instances gouvernementales et du pouvoir.

Les protestations à caractère social ont gardé la même intensité et les mêmes revendications ; la plus grande préoccupation demeure la précarité continue des conditions sociales dans une incapacité gouvernementale à fournir des réponses opérationnelles face à la pénurie d'eau potable, l'inflation des prix, l'augmentation du chômage, les

conditions sociales difficiles qui poussent les habitants manifester de manière spontanée présageant une recrudescence dans les mois à venir.

Les manifestations à caractère sanitaire ont évolué de manière remarquable durant ce mois de Février 2017.

Malgré son évolution croissante, durant les mois précédents, ce mois a connu la plus importante avec les mouvements du corps médical dans toutes les régions et les instructions de santé avec des préoccupations comme la pénurie de médecins, de matériel médical, de spécialistes et la présence de violence dans tous les espaces sanitaires.

Les protestations d'ordre politique ont connu un recul notable contrairement aux revendications économiques qui ont fortement évolué et ont pris une dimension politique.

Parler de l'économie revient à déplacer le débat autour des préoccupations micro-économiques à travers les politiques et stratégies de développement régional puisque les principales manifestations ont concerné la mise en place des conditions équitables de développement dans les différentes régions du pays.

Nous avons noté un recul important des manifestations à caractères sécuritaire et environnemental accompagnés d'une recrudescence des manifestations d'ordre sportif avec un retour des vagues de violence dans les stades sportifs.

Ce mois a connu des agressions d'ordre religieux comme celle du cimetière chrétien de Sfax ou le sanctuaire d'un saint à Tataouine.

Les mouvements de protestations collectives et individuelles durant le mois de Février 2017 ont été comme suit :

Mois	Janvier		Décembre		Novembre	
Nature des Mouvements						
Protestations individuelles	119	12,5%	81	8,3%	73	8,4%
Protestations Collectives	830	87,5%	890	91,7%	798	91,6%
Mouvements de Protestation	949		971		871	

Nous pouvons conclure que :

- sur le plan sectoriel :

- La prédominance des secteurs éducatif et administratif ;
 - Suivi des secteurs sanitaire et social ;
 - Le troisième groupe est constitué des secteurs politique, économique et sécuritaire ;
 - Le secteur environnemental est en quatrième position ;
- Enfin les secteurs sportif et religieux.

● Toutes les régions, sans exception, ont connu des mouvements de protestations à variables intensités ;

● Les plus importantes en nombre ont été enregistrées dans les gouvernorats de Sidi Bouzid et Kairouan ;

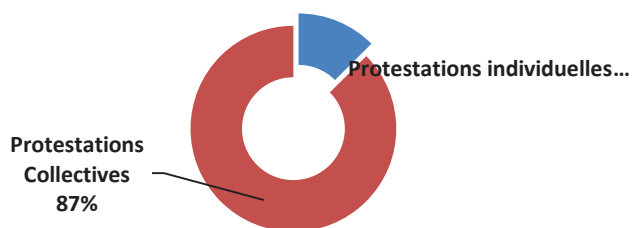
● Le deuxième groupe est constitué par les gouvernorats de Sousse, Sfax, Kasserine, Gafsa et Mehdiya ;

● Le troisième groupe concerne les gouvernorats de Tunis, Jendouba, Gabes, Beja, Médenine et Tataouine ;

● Le quatrième continent les gouvernorats de Bizerte, Nabeul, Seliana, Kef, Monastir et Kebili ;

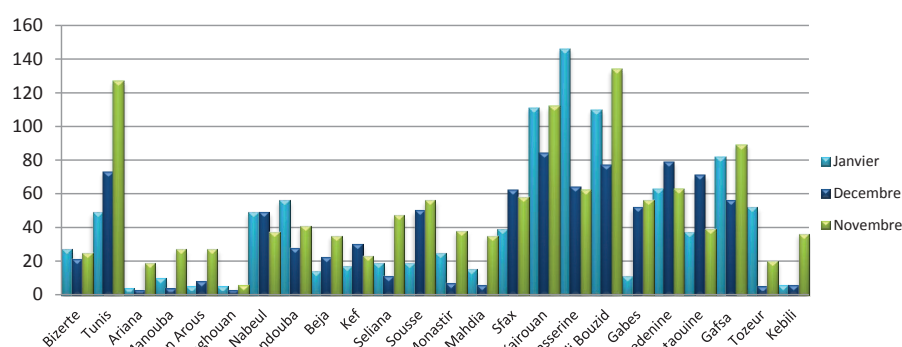
● Les gouvernorats de Zaghouan, l'Ariana, Tozeur, Ben Arous et Manouba n'ont pas connu de fortes protestations.

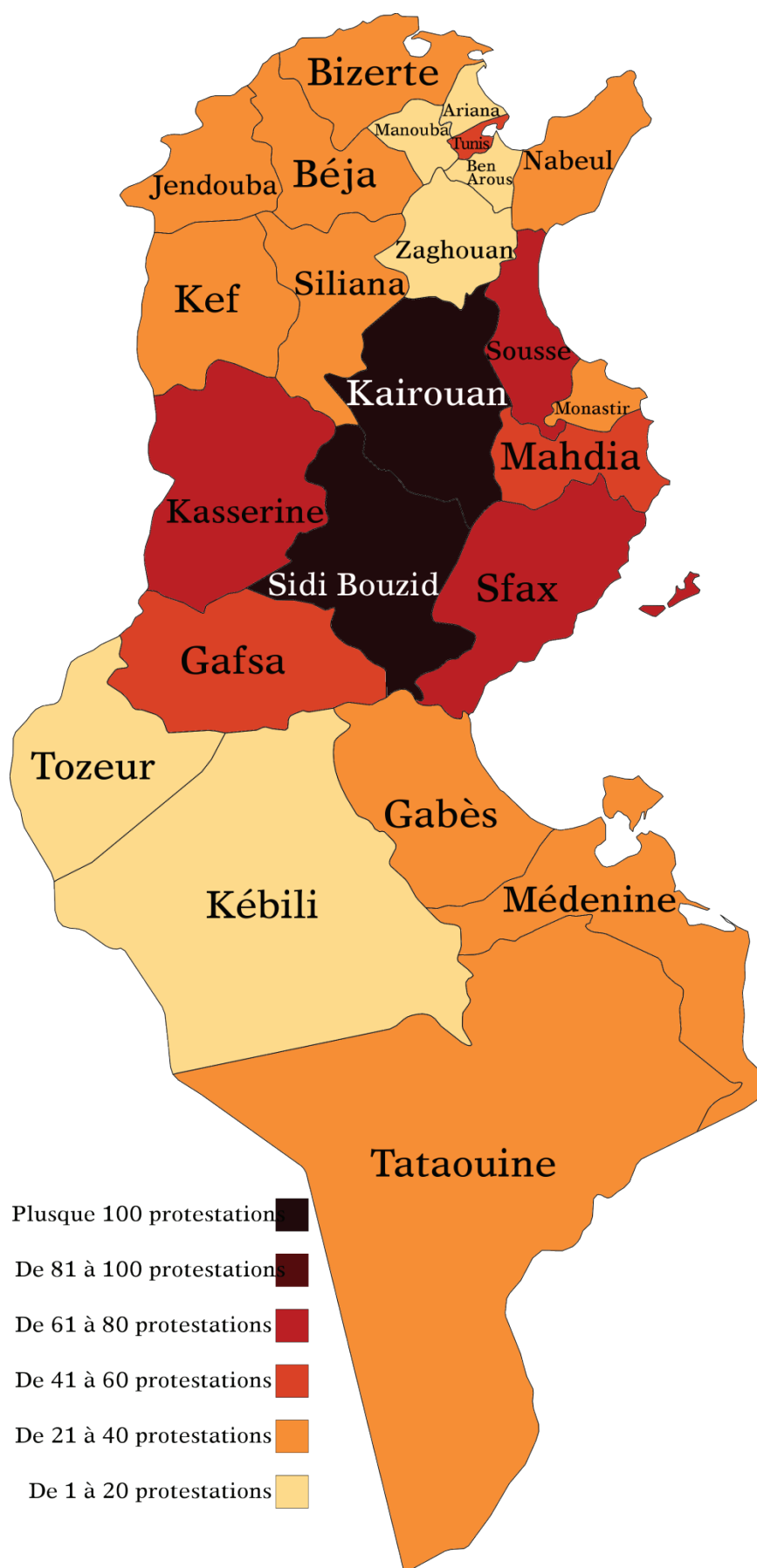
Les mouvements de Protestation
Février 2017



- sur le plan régional :

Les mouvements de protestation par région
Février 2017





La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :

	Fevrier			
	mouvements individuels	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	0	2	19	21
Tunis	2	0	41	43
Ariana	0	0	8	8
Manouba	0	2	12	14
Ben Arous	1	0	13	14
Zaghuan	0	0	6	6
Nabeul	2	0	21	23
Jendouba	0	6	26	32
Beja	0	0	39	39
Kef	0	1	24	25
Seliana	0	1	25	26
Sousse	1	6	63	70
Monastir	0	1	23	24
Mahdia	0	6	49	55
Sfax	3	0	72	75
Kairouan	0	12	88	100
Kasserine	0	32	35	67
Sidi Bouzid	2	33	86	121
Gabes	0	2	23	25
Medenine	2	0	32	34
Tataouine	0	0	35	35
Gafsa	0	0	59	59
Tozeur	0	1	12	13
Kebili	0	1	19	20
Total	13	106	830	949

➤ Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

Mois	Janvier		Décembre		Novembre	
Nature des Mouvements		%		%		%
suicides et tentatives de suicide	13	11%	79	98%	65	89%
autres mouvements de protestations	106	89%	22	8	11%	
Protestations individuelles	119		81		73	

● 13 manifestations individuelles ont été enregistrées pendant le mois de Février hormis les cas de suicide ou de tentative de suicide et étaient dans les gouvernorats de Tunis, Ben Arous, Nabeul, Sousse, Sfax, Sidi Bouzid et Médenine ;

Les cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés dans 14 gouvernorats répartis comme suit :

● le premier groupe inclut les gouvernorats de Sidi Bouzid et Kasserine ;

● le deuxième groupe se compose du gouvernorat de Kairouan ;

● le troisième groupe contient les gouvernorats de Jendouba, Sousse et Mahdia ;

● le quatrième groupe concerne les gouvernorats de Bizerte, Manouba et Gabes ;

● le cinquième groupe est constitué des gouvernorats de Kef, Seliana, Monastir, Tozeur et Kebili ;

- Aucun cas de suicide, de tentative de suicide ou encore de menace de suicide individuel ou collective n'a été enregistré dans les gouvernorats de Tunis, Ariana, Ben Arous, Zaghouan, Beja, Sfax, Medenine, Tataouine et Gafsa.

➤ Les mouvements individuels de protestations :

➤ Le gouvernorat de Tunis :

- Manifestation d'un citoyen à l'hôpital Wassila Bourguiba après la mort de sa femme enceinte au 6ème mois et de son bébé suite à une faute médicale. Ce dernier n'a pas pu prendre le cadavre de sa fille qui a été jeté à la poubelle de l'hôpital puisqu'il était pourri ;
- Manifestation d'un ancien détenu à Guantanamo libéré depuis 2010 après sept ans de prison qui se plaint des harcèlements répétés et des procédures de confiscation de son téléphone portable, son ordinateur et même son passeport ce qui devient de plus en plus gênant.

➤ Le gouvernorat de Ben Arous :

- Manifestation d'un adulte de quarante ans contre sa famille en brûlant leurs habilles et les meubles de sa maison.

➤ Le gouvernorat de Nabeul :

- Manifestation d'une femme de ménage d'origine Bengalis, suite à une agression et maltraitance par une famille Tunisienne ce qui l'a poussé à fuir et aller se cacher dans la maison du voisin, sachant que son passeport était confisqué pour l'obliger à rester en Tunisie ;
- Manifestation d'une femme qui souffre de pauvreté et a été jugé à un an de prison après quatre mois d'arrestation pour le vol d'un morceau de fromage.

➤ Le gouvernorat de Sousse :

- Manifestation d'un père de trois enfants suite à la détérioration de ses conditions financières puisqu'il est au chômage et demande un carnet de soin gratuit.

➤ Le gouvernorat de Sfax :

- o Manifestation d'une enseignante universitaire en informatique après quatre mois de négociation et un rassemblement protestataire le 1er février après qu'elle a été affecté comme cadre administratif malgré les postes vacants dans sa spécialité ;
- Manifestation d'une autre enseignante universitaire suite à la non mise en oeuvre de la décision de mutation prévue par le ministère d'enseignement supérieur.

➤ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

- Manifestation d'un père pour demander aux autorités de tutelle de prendre en charge les dépenses pour le traitement de sa fille ;
- Manifestation d'un directeur d'école primaire contre les poubelles et la pollution dans l'entourage de l'école et l'impact des mauvaises odeurs sur la santé des élèves.

➤ Le gouvernorat de Médenine :

- Manifestation d'un chauffeur de taxi en s'enchaînant comme acte de pression pour avoir une licence au titre de 2016 ;
- Manifestation d'un citoyen à Djerba- Midoun en déversant la poubelle devant le siège de la municipalité comme acte de colère contre la pollution dans sa région.

Tranches d'âge	Moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	Plus de 60 ans	Total
Masculin	3	6	17	66	4	3	99
Féminin	3	2	1	1	0	0	7
Total	6	8	18	67	4	3	106
%	6%	8%	17%	63%	4%	3%	

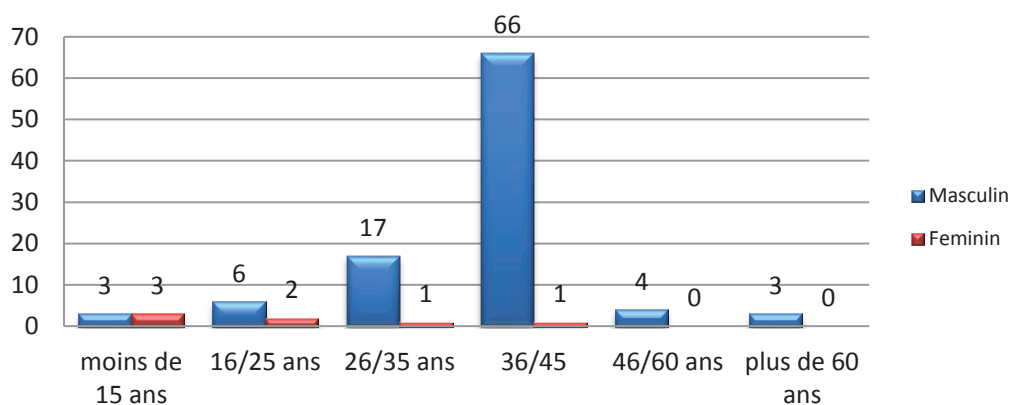
Les remarques les plus marquantes pour les cas de suicide et tentatives de suicide relevés ce mois sont comme suit :

- ▶ 104 cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés tout au long du mois ;
- ▶ La moitié des cas enregistrés étaient des tentatives et des menaces de suicide collectives ;
- ▶ Les cas de suicide relevés pour ce mois sont très élevés, dans le 40 cas ;
- ▶ Toutes les tranches d'âge masculines ont connu des cas de suicide ou de tentative de suicide ;
- ▶ Aucun cas n'a été enregistré pour les tranches d'âge féminines de 46-60 ans et 60 ans ;
- ▶ Sept cas de suicide et de tentative de suicide ont été enregistrés

pour les femmes. Un recul important pour le nombre de femmes contre une augmentation importante pour les hommes a été remarqué pendant plusieurs mois ;

- ▶ Le même nombre de suicide chez les enfants des deux sexes ;
- ▶ Trois cas de suicide pour les vieux parmi lesquels un homme de 92 ans ;
- ▶ La tranche d'âge la plus concernée par les tentatives de suicide est celle des 36-45 ans ;
- ▶ Quant au suicide, la tranche des 26-35 ans est la plus importante ;
- ▶ Les suicides enregistrés pour les enfants sont en relation directe avec leur environnement éducatif ;
- ▶ Ainsi que les suicides chez les jeunes qui sont en relation avec leur environnement éducatif.

Les suicides et tentatives de suicide par genre
Fevrier 2017



104 cas de suicide et de tentatives de suicide ont été enregistrés pendant le mois de Février et sont répartis comme suit :

Mois	Janvier	Décembre	Novembre
Bizerte	2	2	3
Tunis	0	1	3
Ariana	0	0	1
Manouba	2	0	0
Ben Arous	0	1	2
Zaghouan	0	1	1
Nabeul	0	5	1
Jendouba	6	3	2
Beja	0	0	1
Kef	1	2	1
Seliana	1	2	0
Sousse	6	2	2
Monastir	1	1	2
Mahdia	6	0	0
Sfax	0	3	2
Kairouan	12	8	6
Kasserine	32	15	2
Sidi Bouzid	33	2	0
Gabes	2	0	0
Médenine	0	0	3
Tataouine	0	0	31
Gafsa	0	0	1
Tozeur	1	31	1
Kebili	1	0	0
Total	106	79	65

➤ Le gouvernorat de Bizerte :

● Par immolation :

// Tentative de suicide d'un adulte à Ras-Jbal qui a été viré de son poste de travail en renversant l'essence sur son corps.

● Par pendaison :

// Suicide d'une élève de 14 ans qui étudiait au collège de Samka à Bizerte sud.

// Suicide d'un adulte dans la région de Robani suite à la détérioration de ses conditions sociales.

● Par noyade :

// Suicide d'une jeune fille de 20 ans qui s'est jeté dans le canal de Majrda, sans raisons connues.

● Par substances chimiques buvables :

// Tentative de suicide d'une jeune qui a avalé une grande quantité de médicaments, sans raisons connues.

➤ Le gouvernorat de Manouba :

● Par immolation :

// Suicide d'un jeune de 35 ans devant le siège de la délégation de Mornagia en signe de protestation contre la non obtention de son passeport. Sachant que sa demande datait de mai 2016 ;

// Suicide d'un père de quatre enfants, divorcé et au chômage, après un différend avec un employé chargé des visites au siège de la délégation. La victime avait mis le feu dans son corps en public.

➤ Le gouvernorat de Seliana :

● Par immolation :

// Suicide d'un jeune à Bouarada, sans raisons connues.

➤ Le gouvernorat de Kef :

● Par pendaison :

// Suicide d'un trentenaire sans raisons connues.

➤ Le gouvernorat de Jendouba :

● Par immolation :

// Suicide d'un jeune trentenaire en signe de protestation contre la non obtention d'un financement pour son projet ;

// Suicide d'un jeune de 32 ans devant sa maison à cité El Karama, qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux.

● Par pendaison :

// Suicide d'un vieux de 92 ans dans la région de Zanjour délégation de Jaloula suite à un conflit familial ;

➤ Le gouvernorat de Sousse :

● Par immolation :

// Suicide d'un jeune de 32 ans après la mise en accusation de sa femme pour vol ;

// Suicide d'un jeune trentenaire à Kalaa Kobra suite à un conflit familial ;

// Suicide d'un jeune de 40 ans qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux ;

// Suicide d'un jeune trentenaire dans la région de Msaiken suite à un conflit familial ;

// Suicide d'un pêcheur suite à la confiscation de son canot de pêche.

↘ Le gouvernorat de Monastir :

● Par immolation :

// Suicide d'un jeune trentenaire dans la délégation de Ksar Hlel suite à un conflit familial.

↘ Le gouvernorat de Mahdia :

● Par pendaison :

// Suicide d'un enfant de 15 ans dans la délégation de Sidi Alwen sans raisons connues ;

// Suicide d'une fille de 13 ans sans raisons connues.

● Par immolation :

// Suicide d'un ouvrier de chantier à l'école primaire à Sidi Alwen.

↘ Le gouvernorat de Sidi Bouzid :

● Par immolation :

// Tentative de suicide d'un jeune marchand de fruits et de légumes âgé de 28 ans, en signe de protestation contre l'espace insuffisant offert par la municipalité ;

// Suicide d'une femme âgée de 40 ans, virée de son poste suite à l'accumulation d'absences non justifiées.

● Par choc électrique :

// Suicide d'un jeune dans la région de Wled Abid, délégation de Rgeb qui d'après les données disponibles souffrait de troubles mentaux.

● Menace de suicide collectif :

// 30 manifestants dans le sit-in de « هرمننا » ont menacé de se suicider.

↘ Le gouvernorat Kairouan :

● Par Immolation :

// Suicide d'un jeune de 19 ans après son renvoi du lycée ;

// Suicide d'un élève à Bouhajla après son exclusion par son enseignant. L'incident de cet acte suicidaire a été très marquant pour les élèves dont 20 ont perdu conscience. trois jours de deuil ont été annoncés dans tous les établissements scolaires dans la région. L'enseignant a été viré de son poste après cet accident ;

// Suicide d'un jeune trentenaire sachant que la victime était ivre et avait des conflits avec sa famille. Ce dernier avait mis fin à ses jours dans la station de louage ce qui a bloqué complètement l'activité dans la station ;

// Suicide d'un jeune de 20 ans sans raisons connues ;

// Suicide d'une jeune fille de 27 ans dans la délégation de Bouhajla sans raisons connues.

● Par pendaison :

// Suicide d'un jeune de 28 ans, père de deux enfants dans la région de Barket El Arkoub devant sa maison, suite à un conflit familial. Sachant que son frère s'est suicidé de la même façon le 6 aout 2016 ;

// Suicide d'un adulte de 50 ans dans la région de Haffouz, qui souffrait de maladie chronique, en signe de protestation contre la non obtention d'un carnet de soin gratuit ainsi que la mention pour les pauvres familles.

● Par précipitation :

// Suicide d'un jeune de 19 ans suite à un conflit familial.

➤ Le gouvernorat de Kasserine :

● Par Immolation :

// Suicide d'un vieux de 70 ans suite à sa privation de son carnet de soins ;

// Menace de suicide de 30 ouvriers de chantier après une grève de faim pendant deux semaines pour obliger les autorités concernées à réaliser leurs demandes.

● Par arme à feu :

// Suicide d'un adulte de 55 ans après un conflit avec sa famille pour l'héritage. Ce dernier a mis le feu dans sa voiture avant de se tirer une balle avec son fusil de chasse.

tion de sa marchandise par la police routière ;

// Tentative de suicide d'un jeune trentenaire dans la délégation de Mareth après qu'il ait mis le feu au drapeau sur le toit du siège de la délégation.

➤ Le gouvernorat de Tozeur :

● Par pendaison :

// Suicide d'un jeune de 28 ans suite à la détérioration de ses conditions sociales.

➤ Le gouvernorat de Gabes :

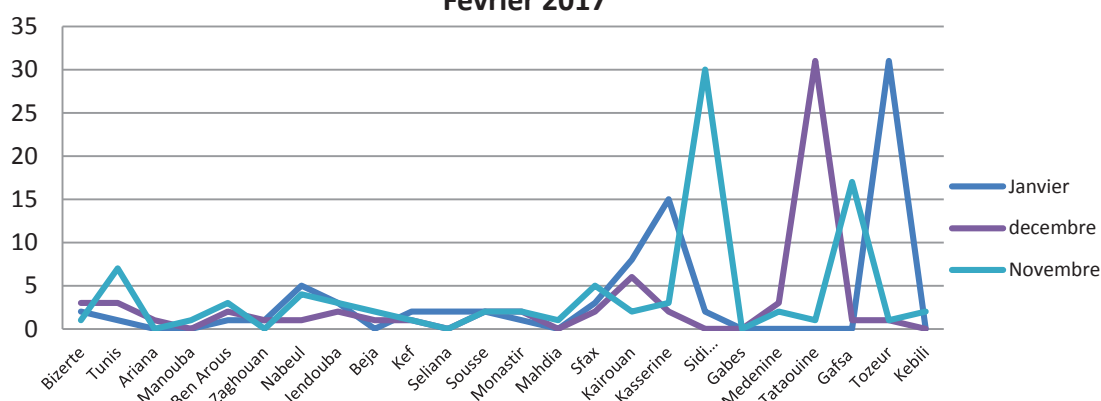
● Par immolation :

// Suicide d'un jeune de 28 ans originaire de Kairouan, a mis le feu dans son corps après la confisca-

➤ Le gouvernorat de Kebili :

// Suicide d'un jeune trentenaire originaire de Tozeur sans raisons connues. Sachant que la victime était le seul tuteur de sa famille après la mort de son père et de son grand frère.

Les suicides et tentatives de suicide par région
Fevrier 2017

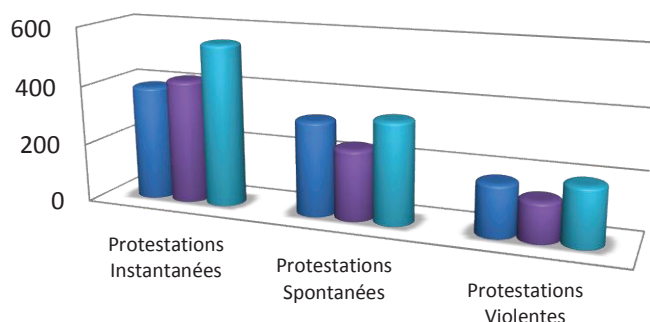


➤ Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

Mois	Janvier	Décembre	Novembre
Protestations Instantanées	431	391	421
Protestations Spontanées	279	322	241
Protestations Violentes	120	177	136
Total	830	890	798

**Les mouvements collectifs de protestation
Fevrier 2017**



➤ Les moyens de protestation utilisés ont été essentiellement classés comme suit par échelle d'intensité :

- Les réseaux sociaux et les grèves ;
- Les appels médiatiques, les sit-ins, les blocages de routes, l'effraction des locaux administratifs, le blocage des lieux de travail, la brulure de pneus, les marches pacifiques, les menaces de suicide et les agressions;

- L'interdiction des fonctionnaires de quitter leurs lieux de travail, les grèves de la faim, l'attaque de postes de police, les pétitions de protestation, les affrontements avec les agents de l'ordre, la désobéissance civile, la destruction de productions agricoles ainsi que les menaces de migrations groupées ;
- Les menaces de démission, les grèves sauvages de la faim, , les bandes rouges, l'effraction des postes de police, le blocage de passage de trains, le boycott des examens, l'enchaînement et la couture des bouches.

La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :

	Janvier			Total	%
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes		
Economique	35	25	13	73	9%
Social	60	41	19	120	14%
Politique	36	28	16	80	10%
Educatif	90	49	14	153	18%
Environnemental	20	12	8	40	5%
Administratif	75	47	22	144	17%
Religieux	4	3	2	9	1%
Sanitaire	66	42	6	114	14%
Sécuritaire	36	24	13	73	9%
Sportif	9	8	7	24	3%
Total	431	279	120	830	

Les types de protestations par secteur



Les espaces de protestations, par échelle d'intensité, durant le mois de Février 2017 ont été comme suit :

- Les hôpitaux ;
- Les places publiques, les routes, les institutions éducatives, les sièges de la présidence du gouvernement, des gouvernorats et délégations ;

Les locaux administratifs, les espaces professionnels, les sièges de municipalités et des ministères, l'A.R.P., et les stades sportifs ;

- Les offices, la S.T.E.G., les sièges de la S.O.N.E.D.E. et organisations nationales

L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	Janvier				
	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	10	7	2	19	2%
Tunis	21	15	5	41	5%
Ariana	6	2	0	8	1%
Manouba	7	5	0	12	1%
Ben Arous	7	5	1	13	2%
Zaghouan	4	2	0	6	1%
Nabeul	10	7	4	21	3%
Jendouba	15	11	0	26	3%
Beja	22	14	3	39	5%
Kef	11	9	4	24	3%
Seliana	12	10	3	25	3%
Sousse	31	24	8	63	8%
Monastir	12	8	3	23	3%
Mahdia	27	13	9	49	6%
Sfax	36	22	14	72	9%
Kairouan	51	26	11	88	11%
Kasserine	21	14	0	35	4%
Sidi Bouzid	40	28	18	86	10%
Gabes	11	7	5	23	3%
Medenine	20	7	5	32	4%
Tataouine	16	11	8	35	4%
Gafsa	26	21	12	59	7%
Tozeur	6	4	2	12	1
Kebili	9	7	3	19	2%
Total	431	279	120	830	

Les sujets des mouvements de protestation, par échelle d'intensité :

- Les hôpitaux ;
- Les instances éducatives, les gouvernorats et les délégations;
- Les municipalités, les stades sportifs, la présidence du gouvernement, les instances sécuritaires et l'A.R.P. ;
- Les sociétés de distribution des eaux, les instances juridiques et les organisations nationales.

Les acteurs sociaux initiateurs des mouvements par ordre décroissant de présence :

- Les chômeurs, le cadre médical et paramédical ;
- parents d'élèves, les ouvriers de chantier, les diplômés universitaires, les activistes et les chauffeurs de taxi ;
- Les habitants, les employés, les ouvriers, les agriculteurs et les marins ;
- les journalistes, les sécuritaires et les chauffeurs de taxis collectifs.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

	Février												
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%	
Bizerte	0	2	2	6	0	2	0	3	4	0	19	2%	
Tunis	2	5	5	6	0	6	0	7	4	6	41	5%	
Ariana	0	0	0	3	1	0	0	4	0	0	8	1%	
Manouba	0	0	0	5	0	0	0	5	2	0	12	1%	
Ben Arous	0	0	0	8	0	0	0	3	2	0	13	2%	
Zaghouan	0	0	0	3	0	0	0	3	0	0	6	1%	
Nabeul	3	6	0	3	3	3	0	3	0	0	21	3%	
Jendouba	3	5	0	4	0	5	0	5	4	0	26	3%	
Beja	2	7	2	6	4	6	0	5	4	3	39	5%	
Kef	5	3	3	5	2	3	0	3	0	0	24	3%	
Seliana	2	2	2	11	0	2	0	3	3	0	25	3%	
Sousse	2	8	5	10	3	16	0	11	5	3	63	8%	
Monastir	0	2	3	9	0	0	0	3	4	2	23	3%	
Mahdia	8	9	5	3	0	11	0	5	8	0	49	6%	
Sfax	5	5	10	10	8	11	3	10	7	3	72	9%	
Kairouan	15	20	9	10	2	15	0	6	11	0	88	11%	
Kasserine	2	2	4	7	3	4	0	8	3	2	35	4%	
Sidi Bouzid	15	16	10	8	4	17	0	6	7	3	86	10%	
Gabes	0	2	3	9	9	0	0	0	0	0	23	3%	
Medenine	1	8	0	3	1	9	0	7	3	0	32	4%	
Tataouine	5	4	7	2	0	11	3	3	0	0	35	4%	
Gafsa	3	14	7	13	0	15	0	3	2	2	59	7%	
Tozeur	0	0	3	3	0	3	3	0	0	0	12	1%	
Kebili	0	0	0	6	0	5	0	8	0	0	19	2%	
Total	73	120	80	153	40	144	9	114	73	24	830		

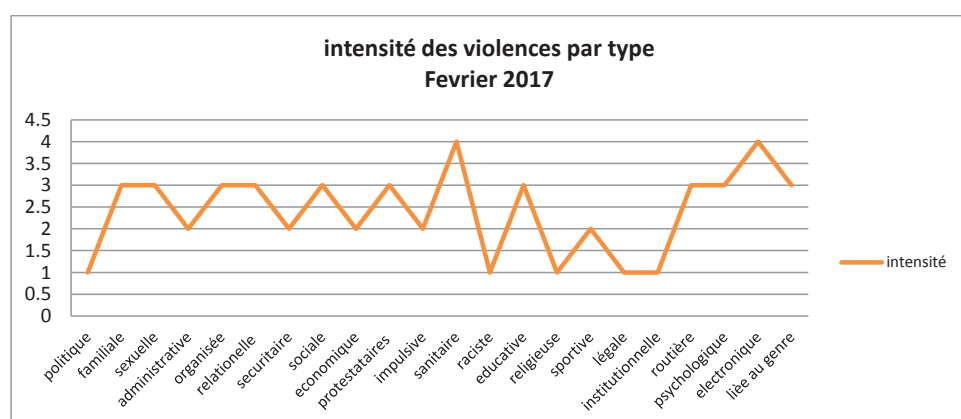
Les violences

Durant le mois de Février 2017, les actes de violence criminelle ont connu une augmentation par rapport aux violences familiales et relationnelles qui étaient les plus fréquentes durant les mois précédents.

Par ailleurs, la violence dans le milieu éducatif et scolaire vient en second lieu avec un grande vague de violence à l'encontre des enseignants et du cadre éducatif de la part aussi bien des élèves que de leurs parents.

Les crimes sexuels ont connu une recrudescence durant ce mois de Février et plus spécifiquement les incestes impliquant les pères dans la majorité des cas :

Voici une liste non exhaustive des types de violence observée tout au long du mois de Février 2017 :



La violence criminelle :

Aété la forme la plus récurrente durant ce mois de Février dans les différentes régions comme les vols, les viols sous menaces ou avec usage de violence. Nous citons, une opération de braquage du métro et sa station à Cité El Intilaka. Le détournement d'un enfant mineur dans la voix publique et son viol à Raoued, Gouvernorat d'Ariana. L'agression d'une étudiante de l'Institut Supérieur de Biotechnologie de Beja avec une chaise par son professeur quand elle a refusé de donner son numéro personnel. Une tentative de meurtre par arme blanche d'un jeune par le gardien du marché Bab Jneyza, Gouvernorat de Beja quand il a voulu prendre deux pommes. L'agression physique d'un agent de la sécurité sur son chemin de retour à la maison ce qui lui a provoqué d'importants dommages au niveau de l'oeil. La séquestration et l'agression d'un agent de la douane par un groupe d'individus à Gafsa. Un détraqué mental a agressé un adulte avec des pierres ce qui a provoqué sa mort dans la région de Msaaide, EL Alaa. Une dispute entre deux individus sur la priorité de monter dans un taxi à débouché sur la mort de l'un d'eux. Dans la région de Cha-baou, une enseignante a été agressée par arme blanche au niveau du ventre par deux jeunes qui ont volé son portable devant son domicile. Un élève a été agressé par arme blanche de la part de trois individus devant son lycée dans la région de Menzel Bouzelfa.

Des détournements de femmes dans les espaces publics à des fins d'agressions sexuelles ainsi que des agressions et harcèlements sexuelles sur des élèves dans le milieu scolaire ont été, également, relevés durant le mois de Février 2017

Des effractions pour vols de domiciles avec usage de violence et de menaces ont été observées comme celui de ce vendeur de poisson qui a été attaqué, agressé à l'aide d'un couteau en compagnie de sa mère avec la tentative de vol de son véhicule stationné dans son

garage. A Sousse, le domicile d'un agriculteur a été attaqué par des individus qui ont volé son portable, celui de sa femme, des bijoux et un montant de 40 mille dinars.

➤ La violence éducative :

Les victimes de ce type de violence ont été, dans l'essentiel, le cadre éducatif et administratif des institutions éducatives. Un élève a agressé un surveillant général qui a refusé de lui donner un billet d'entrée à Sned.

Des cas de violences dans lesquels des parents d'élèves sont impliqués ont été relevés également comme le cas de cette maitresse de l'école 2 Mars à Skanness qui a été interceptée dans la rue par une parente d'élève qui l'a agressé physiquement en la projetant par terre et la frappant du pays jusqu'à évanouissement.

- La violence familiale : plusieurs cas de violence à caractère sexuel ont été enregistré dans le cadre familial ont été relevés durant le mois de Février 2017, nous pouvons citer :

❖ Bizerte : un père entretient une relation incestueuse avec sa fille âgée de moins de 15 ans ;

❖ Le Kef : un père viole sa fille de 12 ans régulièrement depuis la mort de sa mère ;

❖ Nabeul : un adulte agresse sexuellement la fille de sa femme âgée de 11 ans ;

❖ Sousse : un quarantenaire viole régulièrement sa fille de 12 ans.



- Les autres types de violence : une employée de maison bengalaise a pris la fuite de la maison de ses employeurs pour se réfugier dans la maison des voisins et dénoncer le traitement inhumain de ses employeurs a été relevé à Cité Erriadh, Borj Cedria.

A Bizerte des affrontements entre policiers et supporters footballistiques a fini par la blessure de 5 agents sécuritaires et l'arrestation de 15 supporters.

Un acte de violence impulsive a été relevé dans l'action d'un homme qui a mis le feu à son domicile suite à un différend avec son épouse.

Des cas de violence relationnelle dans l'agression d'une étudiante devant l'enceinte universitaire et son arrêt au repos de 18 jours suite à l'agression de son ancien ami au moment de leur rupture.

L'intensité par région des violences a été enregistrée comme suit :

